

Dans le cadre de la deuxième saison de l'opération « Pourquoi », les abonnés du « Soir » ont soumis de nombreuses questions à la rédaction. Voici la réponse à celle de Tony, de Quevaucamps.

« Pourquoi le monde ferme-t-il les yeux sur l'exploitation du cobalt et du coltan en RDC ? »

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

La République démocratique du Congo (RDC) est le premier producteur au monde de cobalt (62%), ce métal utilisé dans les batteries des véhicules électriques. Elle détient également 60% des réserves mondiales de coltan, duquel on extrait le tantale, un élément essentiel à la fabrication de composants électroniques miniaturisés comme les condensateurs de téléphones portables et d'ordinateurs. Sans parler de l'étain, du tungstène, de l'or, du cuivre...

Cette richesse minérale, située essentiellement dans l'est du pays, est devenue une malédiction. L'extraction et le commerce de ces métaux financent les conflits armés qui ravagent cette région depuis trente ans et alimentent de nombreuses violations des droits humains (travail forcé, travail des enfants...) à tel point que l'on parle de « minerais du sang ». Le problème réside surtout au niveau des petites mines artisanales exploitées par des milliers de personnes dans des conditions de travail très dangereuses. Les accidents mortels sont légion.

Il y a quelques jours, un glissement de terrain dans le périmètre de la plus grande mine de coltan au monde - Rubaya - a entraîné la mort de 220 creuseurs artisanaux. En avril 2024, elle est passée sous le contrôle du groupe armé rebelle M23,

soutenu par le Rwanda et sert désormais à financer ses opérations militaires. Selon un rapport de l'ONU, celui-ci a mis en place à Rubaya « une administration semblable à celle d'un Etat », délivrant « des permis aux creuseurs et aux opérateurs économiques » et percevant quelque 800.000 euros de taxes sur les activités minières. Ce même rapport estime que le M23 exporte environ 120 tonnes de coltan par mois vers le Rwanda.

Réglementation européenne

Dire que le monde ferme les yeux sur cette réalité est exagéré. Des initiatives politiques ont été prises, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, pour que les entreprises cessent de s'approvisionner en minerais du sang. Depuis 2021, une réglementation européenne leur impose de s'assurer que les métaux importés ne proviennent pas de ces zones de conflit. « Problème, cette législation ne s'applique qu'à une poignée d'entreprises en amont de la chaîne de production comme les fonderies et raffineries », explique Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD (centre national de coopération au développement). « Les entreprises de produits finis ne sont pas concernées et peuvent facilement contourner celle-ci en s'approvisionnant ailleurs. »

En 2024, l'Union européenne a été

un pas plus loin en adoptant la directive sur le devoir de vigilance qui impose aux entreprises de s'assurer que les obligations en matière de droits de l'homme et d'environnement sont respectées tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. « Cette législation allait dans le bon sens », poursuit Arnaud Zacharie, « mais elle a été complètement vidée de sa substance en décembre dans le cadre des lois de simplification omnibus. » A la suite d'une alliance entre la droite (PPE) et l'extrême droite, son champ d'application a été réduit aux seules grandes entreprises (plus de 5.000 employés) et le devoir de vigilance, aux seuls fournisseurs directs.

Certification défaillante

Pour le secrétaire général du CNCD, l'Union européenne tient clairement un double discours dans ce dossier. D'un côté, elle promeut le devoir de vigilance mais de l'autre, elle a signé en 2024 un partenariat stratégique avec le Rwanda pour sécuriser son approvisionnement « durable » en matières premières stratégiques « alors qu'on sait qu'une grande partie de la production minière rwandaise provient en réalité de RDC ».

Soucieuses d'apparaître comme des acteurs responsables, les grandes marques de l'électronique et de l'automobile (Apple, Tesla...) ont aussi pris des engagements volontaires afin de

ne plus laisser les minerais du sang entrer dans leur chaîne d'approvisionnement. Mais les programmes de traçabilité et de certification sur lesquels elles s'appuient sont parfois loin d'offrir les garanties nécessaires.

« Ces programmes de certification n'ont pas donné de résultats », estime Fabien Lebrun, chercheur à l'Université de Nantes et auteur du livre *Barbarie numérique*. « Il suffit de voir la réalité sur place. C'est au mieux une manière de s'acheter une bonne conscience. Même un acteur comme Fairphone (producteur de smartphones durables et éthiques, NDLR) reconnaît qu'il n'est pas en mesure de garantir à 100% l'absence de minerais du sang dans ses appareils tant il est difficile de tracer la provenance des métaux dans cette région vu le nombre d'intermédiaires, la contrebande, la corruption... »

« Nouvelle forme de colonialisme »

La situation actuelle dans l'est de la RDC n'est rien d'autre, selon ce chercheur, qu'une « nouvelle forme de colonialisme ». « La réalité, c'est que toutes les grandes puissances ont besoin de ces minerais pour assurer leur transition énergétique et numérique, alimenter leur industrie aérospatiale, la défense... et que ceux-ci sont disponibles en abondance et en qualité en RDC. On voit bien le jeu géopolitique en cours avec Trump qui s'invite en faiseur de paix entre le Rwanda et la RDC pour que les entreprises américaines puissent accéder aux mines congolaises, la Chine qui est très présente sur place, l'Europe qui signe des partenariats stratégiques... Tous les jours, il y a des morts, des réfugiés, la malnutrition, la violence... sans parler de la destruction de l'environnement mais les enjeux économiques sont tellement importants que tout le monde ferme les yeux, que ce soit les multinationales ou les autorités locales. Et c'est la population qui trinque. »

Une note d'espoir pour finir : la substitution et le recyclage devraient permettre de réduire à l'avenir notre dépendance à ces minerais. De plus en plus de véhicules électriques sont équipés de batteries LFP (lithium fer phosphate) - sans cobalt donc - alors que les batteries ion-sodium s'apprennent à faire leur apparition sur le marché cette année. Idem pour le tantale qui pourrait être remplacé à terme par le graphène. Le recyclage devrait aussi jouer un rôle important dans le futur. Plusieurs projets industriels soutenus par l'Union européenne autour du cobalt sont en cours de développement.

Cet article répond à la question de Tony Wete, de Quevaucamps : « Pourquoi le monde ferme les yeux sur l'exploitation du cobalt et du coltan en République démocratique du Congo, sachant que ces matières sont indispensables pour la fabrication de smartphones mais aussi de batteries pour les véhicules électriques que l'état belge nous impose pour une écologie durable ? N'est ce pas hypocrite ? »

Des creuseurs artisanaux sur le site de la mine de coltan de Rubaya en RDC, tombée aux mains du groupe armé M23, en avril 2024. © REUTERS.

